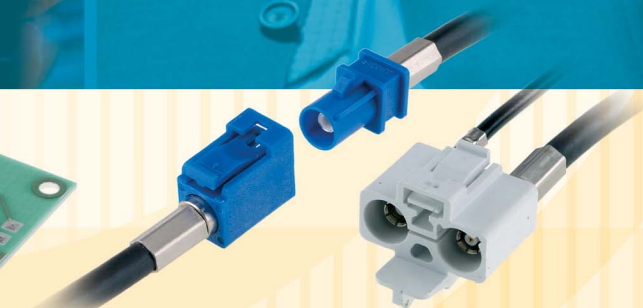
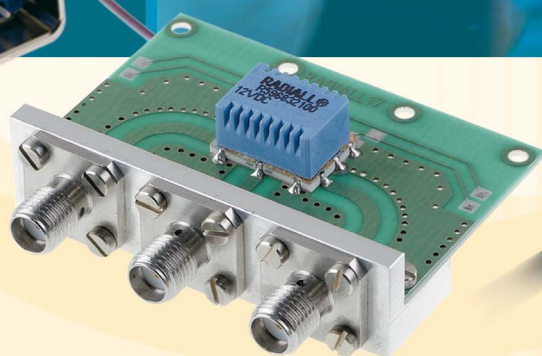




R A P P O R T
D E G E S T I O N
A U 3 0 J U I N 2 0 0 5



RAPPORT de GESTION

Le Directoire du Groupe RADIAL, réuni le 27 septembre 2005, sous la présidence de Monsieur Pierre GATTAZ a examiné les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2005 qui ont fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux Comptes.

Ces comptes sont présentés selon les normes IFRS.

CHIFFRES CLÉS	Juin 2005	Juin 2004	Variation
Compte de Résultat <i>(en milliers d'euros)</i>	IFRS	IFRS (*)	
Chiffre d'affaires	84 164	84 585	-0.5%
Produits des activités ordinaires	84 714	85 232	-0.6%
Résultat opérationnel	+4 460	+4 115	+8.4%
Marge opérationnelle en % du CA	5,3%	4,9%	
Coût de l'endettement financier net	-79	-92	-14.1%
Autres produits et charges financiers	0	-39	
Charges d'impôt	-554	+135	
Résultat net	+3 827	+4 119	-7,1%
Résultat des minoritaires	+490	+426	+15%
Résultat part du groupe	+3 337	+3 693	-9.6%
CHIFFRES CLÉS	Juin 2005	Déc 2004	Variation
Bilan <i>(en milliers d'euros)</i>	IFRS	IFRS (*)	
Capitaux propres (incl. Int. Minoritaires)	124 606	116 686	+6.8%
Trésorerie nette (**)	6 951	24 454	-71.6%

1. STABILITE DES VENTES

Le premier semestre 2005 montre une stabilité de l'activité. L'effet des devises est négatif à hauteur de 1,8 M€ sur la période alors que l'acquisition d'AEP en Mai 2005 a contribué au chiffre d'affaires sur les deux derniers mois pour 2,3 M€.

Le segment des infrastructures de téléphonie mobile reste atone ; a contrario, les débouchés militaire, aéronautique et spatial sont bien orientés.

Au plan géographique, la zone Amériques a enregistré la plus forte progression (+28%) en raison de l'apport des ventes d'AEP et représente environ 31% des ventes. Le Reste du Monde (19%) est stable et l'Europe reste le premier débouché du Groupe (>50%).

Le chiffre d'affaires par zone géographique s'établit de la manière suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Juin 2005	Juin 2004	Variation
PAR ZONE GEOGRAPHIQUE			
Europe	42 636	46 561	- 8.4%
Amérique du Nord	25 896	22 318	+ 16.0%
Reste du Monde	15 632	15 706	- 0.5%
Groupe	84 164	84 585	- 0.5%

2. VARIATION CONTRASTÉE SUR LES 2 TRIMESTRES

Les ventes trimestrielles sur les deux derniers exercices se présentent comme suit :

Chiffre d'affaires consolidé	Juin 2005	Juin 2004	Variation
1 ^{er} trimestre	40,0 M€	41,3 M€	- 3.2%
2 ^{ème} trimestre	44,2 M€	43,3 M€	+ 2.1%

Le premier semestre 2004 avait été caractérisé par un restockage important de la filière électronique notamment en télécommunications après trois ans de crise historique. L'année 2005 a contrario a connu un premier trimestre en demi-teinte. La croissance du second trimestre est principalement liée à un effet périmètre (acquisition d'AEP en Mai 2005)

3. AMÉLIORATION DE LA MARGE OPÉRATIONNELLE

La marge opérationnelle s'établit à +5.3% sur le premier semestre 2005 à comparer à +4.9% à la même période de 2004.

Les efforts poursuivis pour réduire le point mort et adapter constamment la structure au niveau de l'activité ont porté leurs fruits. Malgré un chiffre d'affaires en stagnation, le Groupe a su améliorer ses marges par des efforts constants de productivité et une allocation de ressources optimisée (poursuite du transfert d'une partie de la production sur les filiales asiatiques ou vers des sous-traitants d'assemblage notamment en Tunisie et au Mexique).

EVOLUTION DES EFFECTIFS	30/06/05	30/06/04	Variation
France	988	982	+ 1%
Europe hors France	50	63	- 21%
Amériques du nord	376	232	+ 61 %
Asie	323	335	- 3 %
Total	1 737	1 612	+ 8 %

La variation des effectifs est principalement due à des effets de changement de périmètre (acquisition AEP : +156 personnes ; vente de Futuristics : - 29 personnes).

Les dépenses de R&D représentent environ 8,5% du CA et se sont focalisées sur l'innovation technologique nécessaire à l'accompagnement des clients, les travaux d'homologation de nouvelles applications et le développement de la gamme antennes pour les applications militaires.

4. RESULTAT NET SEMESTRIEL 2005 EN LEGERE BAISS

Le bénéfice net s'élève à 3 337 milliers d'euros à comparer avec 3 693 milliers d'euros pour le précédent exercice.

La diminution est essentiellement due à l'accroissement de la charge d'impôt en 2005. A fin juin 2004, la Société avait constaté un produit d'impôt en raison de l'utilisation de reports déficitaires constatés au cours des exercices antérieurs et non encore activés au 31/12/2003. En 2005, le montant et la localisation géographique des déficits d'impôts non encore activés n'ont pas permis de réduire à zéro la charge d'impôt. Toutefois, ramenée au Résultat avant impôt, la charge d'impôt du premier semestre 2005 ne représente que 12,7%

5. UNE STRUCTURE FINANCIERE RENFORCEE

Le Cash Flow lié à l'activité (Capacité d'Autofinancement +variation du BFR) s'est élevé à 3 325 milliers d'euros à fin Juin 2005.

Les investissements industriels ont augmenté par rapport à Juin 2005 pour atteindre 4% du chiffre d'affaires, en hausse par rapport à Juin 2004 de 10%.

La dette financière à long terme est passée de 2 103 milliers d'euros au 31 décembre 2004 à 1 802 milliers d'euros au 30 juin 2005 et inclut principalement un crédit bail immobilier et des avances remboursables.

Les disponibilités nettes s'élèvent à 6 951 milliers d'euros à fin juin 2005. La trésorerie a nettement diminué en raison principalement de l'acquisition de la société AEP en Mai 2005.

La société a poursuivi en 2005 sa politique de couverture de change afin de se prémunir contre le risque de dévaluation de ses flux futurs et avoirs en devises, notamment en USD. Toutefois, compte tenu de la forte volatilité des marchés et de la cherté des primes d'options de change, le Groupe a opté pour une couverture partielle.

A la fin juin 2005, le Groupe disposait dans ses livres de plusieurs contrats optionnels de vente à terme USD/EUR pour un montant global de 11 996 milliers de dollars à un cours moyen de 1,26 à livrer au plus tard le 20 mars 2006. La comptabilisation en valeur de marché de ces contrats a été effectuée au 30/06/2005 et faisait ressortir une perte latente de 678 milliers d'euros.

6. LES RESULTATS SOCIAUX (Normes françaises)

Le chiffre d'affaires s'établit à 56 086 milliers d'euros dont un peu moins de la moitié concerne des flux inter-compagnies.

Le résultat d'exploitation affiche une perte de 1 769 milliers d'euros en détérioration par rapport à l'exercice 2004 où RADIAL S.A. avait limité la perte semestrielle à 455 milliers d'euros. Cette détérioration est principalement due à la baisse d'activité (-10%) et à de fortes pressions sur les prix dans certains segments de marchés.

Le résultat financier enregistre une forte hausse notamment grâce aux dividendes reçus des filiales.

Le résultat net est bénéficiaire pour 3 291 milliers d'euros.

CHIFFRES CLÉS <i>(en milliers d'euros)</i>	Juin 2005	Juin 2004	Variation
Chiffre d'affaires	56 086	62 385	- 10%
Résultat d'exploitation	-1 769	- 455	- 288%
Marge opérationnelle	-3,1%	- 0.7%	
Résultat financier	+4 569	+1 138	+ 301%
Résultat courant	+2 799	+683	+ 310%
Résultat exceptionnel	+567	+760	- 25%
Impôts sur les résultats	-75	+265	
Résultat net	+3 291	+1 708	+ 93%

7. ELEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Le Groupe précise qu'aucun événement postérieur à la clôture des comptes semestriels arrêtés au 30/06/2005 et intervenant avant la date du Conseil de Surveillance statuant sur ces derniers n'a eu lieu.

8. LES PERSPECTIVES 2005

La tendance plus favorable des changes, la montée en puissance de livraisons d'antennes automobile aux USA et l'apport d'activité par AEP devraient permettre d'afficher une croissance plus soutenue du chiffre d'affaires au second semestre. Globalement le Groupe table sur une augmentation de la facturation autour de 5% en 2005.

9. LES NOUVELLES NORMES COMPTABLES IFRS

Le changement du référentiel comptable s'est opéré en 2005 pour les sociétés cotées sur un Marché Réglementé.

Les comptes présentés par le Directoire au Conseil de Surveillance du 27 septembre 2005 reflètent le changement de référentiel.

Les principaux impacts sur la situation nette et les éléments constitutifs de la rentabilité sont les suivants :

- sur le bilan d'ouverture au 1/01/2004 (en millions d'euros):

Capitaux propres publiés au 01/01/2004	102.2
IAS16 : impact sur VNC des durées d'utilité	+19.4
IAS32/39 : juste valeur couvertures de change	-0.5
IAS32 : retraitement de l'autocontrôle	-0.9
IAS17 : activation contrats de location	+0.1
Autres IAS : divers	+0.1
IAS12 effets sur IS des retraitements	-6.7
Capitaux propres IFRS au 01/01/2004	113.7

- sur le compte de résultats 2004 (en millions d'euros):

Résultat net publié	+3.9
IAS38 : amortissements goodwill	+0.8
IAS32/39 : juste valeur couvertures de change	+0.4
IAS16 : amortissements équipements industriels	+0.8
IAS16 : cession d'actifs immobilisés	-0.4
IAS17 : activation contrats de location	+0.1
Divers IAS et effets sur IS	-0.4
Résultat net IFRS	+5.2

Globalement le passage aux IFRS du Groupe RADIALL a conduit à un ajustement à la hausse de sa situation nette en raison notamment du recours aux durées d'utilité pour les équipements industriels (IAS 16) et à une amélioration en 2004 de sa marge opérationnelle en raison de l'arrêt de l'amortissement linéaire du goodwill et de la réduction des dotations aux amortissements (IAS 16).

COMPTES CONSOLIDES

I. BILAN IFRS CONSOLIDE AU 30 JUIN 2005

En Milliers d'Euros	30/06/2005	31/12/2004
ACTIFS NON COURANTS	67 365	47 070
Immobilisations incorporelles	2 093	2 001
Ecart d'acquisition	16 528	3 382
Immobilisations corporelles	45 454	38 610
Immobilisations financières	901	870
Impôts différés actifs	2 389	2 207
ACTIFS COURANTS	111 122	108 076
Stocks	44 289	40 881
Créances clients et comptes rattachés	35 284	29 563
Autres créances	5 459	3 587
Impôts sur le résultat	8 788	9 424
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 302	24 621
A - TOTAL ACTIFS	178 487	155 146
CAPITAUX PROPRES	124 606	116 686
Capital	3 381	3 381
Primes	11 211	11 211
Réserves consolidées	100 586	96 554
Ecart de conversion	2 619	(1 838)
Résultat part du groupe	3 337	4 526
Intérêts minoritaires	3 472	2 852
PASSIFS NON COURANTS	8 307	8 725
Impôts différés passifs	5 202	5 351
Dettes financières à long terme	1 802	2 103
Provisions non courantes	1 303	1 271
PASSIFS COURANTS	45 574	29 735
Dettes financières à court terme	10 685	230
Dettes fournisseurs	16 480	13 726
Autres dettes	14 346	11 909
Provisions courantes	1 508	2 115
Impôts sur le résultat	2 555	1 755
B - TOTAL CAPITAUX PROPRES ET DETTES	178 487	155 146

II. COMPTE DE RESULTAT IFRS CONSOLIDE AU 30 JUIN 2005

En milliers d'Euros	30/06/2005	30/06/2004	31/12/2004
CHIFFRE D'AFFAIRES	84 164	84 585	163 183
Redevances licences	123	80	125
Autres produits d'exploitation	427	567	1 097
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	84 714	85 232	164 405
Achats consommés	(27 054)	(28 500)	(52 389)
Variation des Stocks d'en cours et de produits finis	(465)	2 827	(109)
Frais de personnel	(32 042)	(30 900)	(60 271)
Charges externes	(17 166)	(18 684)	(35 624)
Impôts et taxes	(2 016)	(2 047)	(4 173)
Autres produits & charges opérationnels	848	299	277
Dotations aux amortissements	(3 488)	(3 757)	(7 010)
Dotations & reprises de provisions	1 129	(355)	593
RESULTAT OPERATIONNEL	4 460	4 115	5 699
Produits de Trésorerie	98	28	283
Coût de l'endettement financier Brut	(177)	(120)	(252)
Coût de l'endettement financier net	(79)	(92)	31
Autres produits et charges financiers		(39)	(173)
Charges d'impôt	(554)	135	(310)
RESULTAT NET	3 827	4 119	5 247
Résultat des minoritaires	490	426	721
Résultat part du groupe	3 337	3 693	4 526
Résultat par action (en Euros)	1.51	1.68	2.06
Résultat dilué par action (en Euros)	1.51	1.68	2.05

III. TABLEAU DES FLUX FINANCIERS IFRS

En Milliers d'Euros	30/06/2005	31/12/2004
RESULTAT NET	3 337	4 526
Part des Minoritaires dans le résultat des sociétés intégrées	490	721
Dotations nettes aux amortissements et provisions	3 129	6 710
Gains et pertes latents liés aux variations de juste valeur	678	(441)
Coût des stocks options	17	73
Plus et moins values de cession	(524)	(1 445)
Impôts différés	(525)	(1 607)
CAPACITE D' AUTOFINANCEMENT	6 602	8 537
Variation des stocks	864	1 064
Variation des créances d'exploitation	(4 522)	(166)
Variation des dettes d'exploitation	2 029	(806)
Variation des autres actifs et passifs	(1 648)	1 649
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	(3 277)	1 741
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L' ACTIVITE	3 325	10 278
Acquisition d'immobilisations incorporelles	(723)	(214)
Acquisition d'immobilisations corporelles	(3 432)	(6 294)
Acquisition d'immobilisations financières	(643)	(121)
Cession d'immobilisations	1 255	3 155
Acquisition et cession de filiales, nette de la trésorerie acquise ou cédée	(15 205)	
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D' INVESTISSEMENTS	(18 748)	(3 474)
Dividende versé aux actionnaires de RADIALL SA	(1 103)	
Dividende versé aux minoritaires	(211)	(278)
Achats et cessions d'actions propres	590	(88)
Encaissement provenant d'emprunts	134	405
Remboursement d'emprunts	(3 278)	(433)
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT	(3 868)	(384)
Incidence des variations de taux de change	1 788	(490)
VARIATION DE TRESORERIE	(17 503)	5 920
TRESORERIE A L' OUVERTURE	24 454	18 534
TRESORERIE A LA CLOTURE	6 951	24 454

Le rapprochement entre le montant de la trésorerie brute apparaissant au bilan et le montant de la trésorerie nette figurant dans le tableau ci-dessus s'établit de la façon suivante :

en K€	30/06/2005	31/12/2004
Autres valeurs mobilières de placements	2 265	5 686
Disponibilités	15 037	18 935
Trésorerie à l'actif	17 302	24 621
Découverts et lignes court termes	(10 351)	(167)
Trésorerie nette	6 951	24 454

IV. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

En milliers d'Euros	nombre d'actions	Capital	Primes	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Part du groupe	Réserves et résultat	Ecart de conversion	Parts des minoritaires
31 décembre 2003	2 217 960	3 381	11 211	96 570	0	111 162	2 556	0	2 556
Résultat N				4 526		4 526	721		721
Distribution de dividendes				(88)		0	(255)		(255)
Actions propres				(88)		(88)			0
Coût des programmes de stocks options				73		73			0
Variation de périmètre						0	10		10
Ecart de conversion					(1 838)	(1 838)		(180)	(180)
31 décembre 2004	2 217 960	3 381	11 211	101 080	(1 838)	113 834	3 032	(180)	2 852
Résultat N				3 337		3 337	490		490
Distribution de dividendes				(1 102)		(1 102)	(211)		(211)
Actions propres				590		590			0
Coût des programmes de stocks options				18		18			0
Ecart de conversion					4 457	4 457		341	341
30 juin 2005	2 217 960	3 381	11 211	103 923	2 619	121 134	3 311	161	3 472

V. ANNEXE RADIAL SUR LES COMPTES AU 30 JUIN 2005

Note 1 - Principes comptables

Conformément au règlement européen n° 1606/2002 du 19 juillet 2002, les états financiers consolidés qui seront publiés au titre de l'exercice 2005 seront établis suivant les normes comptables internationales IAS/IFRS, ainsi que leurs interprétations.

Les comptes semestriels arrêtés au 30 juin 2005 sont établis en conformité avec les règles de comptabilisation et d'évaluation définies par les normes comptables internationales (IFRS) telles que publiées par l'IASB au 30 juin 2005 et qui seront vraisemblablement adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2005, ainsi qu'avec les règles de présentation et d'information applicables aux comptes intermédiaires telles que définies dans le Règlement général de l'AMF (Autorité des Marchés Financiers). A l'exception de certaines notes annexes prévues par la norme IAS 34 qui ne seront communiquées que dans les comptes annuels 2005, les comptes semestriels sont également conformes aux règles de présentation des normes IFRS. Les comptes semestriels ont été établis également en conformité avec les règles de présentation définies par la recommandation R-99-01 du Conseil National de la Comptabilité sur les comptes intermédiaires. Ces principes ont été appliqués de façon constante sur les périodes présentées.

Pour les raisons évoquées ci-dessus, il est donc possible que le bilan d'ouverture présenté ne soit pas le bilan d'ouverture à partir duquel les comptes consolidés de l'exercice 2005 seront effectivement établis.

1.1. METHODES DE CONSOLIDATION

Les sociétés dans lesquelles RADIAL exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif sont intégrées globalement. Aucune société n'est intégrée proportionnellement ou mise en équivalence.

1.2. CONVERSION DES ÉTATS FINANCIERS DES FILIALES ÉTRANGÈRES

La devise d'établissement des comptes consolidés est l'euro ; les comptes des filiales utilisant une monnaie de fonctionnement différente sont convertis en euros :

- aux cours de clôture pour les postes du bilan
- aux cours moyens de la période pour les éléments du compte de résultat.

Les différences de change résultant de l'application de ces cours sont inscrites dans les capitaux propres, en « écarts de conversion ».

1.3. OPÉRATIONS EN DEVICES

La comptabilisation et l'évaluation des opérations en devises sont définies par la norme IAS 21 "Effets des variations des cours des monnaies étrangères". En application de cette norme, les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties par les entreprises du groupe dans la monnaie de fonctionnement au cours moyen du mois de la transaction.

Les créances et dettes exprimées en devises étrangères sont converties aux cours de ces devises à la date de clôture. Les pertes et gains de change latents résultant de cette conversion sont enregistrés dans le compte de résultat.

Les pertes et gains de change résultant de la conversion d'opérations ou créances et dettes intragroupes en devises étrangères, ou de leur élimination, sont enregistrés au compte de résultat, à moins qu'ils ne proviennent d'opérations de financement intragroupe à long terme pouvant être considérées comme faisant partie de l'actif net de la filiale : ils sont dans ce cas inscrits en capitaux propres, en écarts de conversion.

Les instruments de couverture de change utilisés sont comptabilisés au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture. La variation de valeur de marché de ces instruments est enregistrée au compte de résultat dans le poste « autres produits et charges opérationnels ».

1.4. RECOURS À DES ESTIMATIONS

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations ou appréciations. Il s'agit notamment de la valorisation des actifs corporels et incorporels, de la détermination du montant des provisions pour risques et charges ou des provisions pour dépréciation des stocks. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

1.5. FRAIS D'ÉTUDE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT

Les frais d'étude et de recherche ne sont pas immobilisables. Les coûts de développement doivent être comptabilisés en immobilisations dès que l'entreprise peut notamment démontrer :

- son intention, sa capacité financière et technique de mener le projet de développement à son terme ;
- qu'il est probable que les avantages économiques futurs attribuables aux dépenses de développement iront à l'entreprise ;
- et que le coût de cet actif peut être évalué de façon fiable.

Les autres frais de développement et d'étude sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.6. ÉCARTS D' ACQUISITION

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le prix d'acquisition majoré des coûts annexes, des titres des sociétés consolidées et la part du groupe dans la juste valeur de leurs actifs et des passifs à la date des prises de participation.

Les écarts d'acquisition sont comptabilisés dans la devise fonctionnelle de l'entité acquise.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de valorisation annuel. La charge de dépréciation éventuelle est comprise dans les dotations aux provisions du compte de résultat.

1.7 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les autres immobilisations incorporelles acquises sont principalement constituées de brevets, licences et de logiciels informatiques.

Les immobilisations incorporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation :

- Licences, brevets Durée contractuelle sans excéder 10 ans
- Logiciels 4 à 8 ans

1.8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Conformément à la norme IAS 16 “Immobilisations corporelles”, la valeur brute des immobilisations corporelles correspond à leur coût d’acquisition ou de production. Elle ne fait l’objet d’aucune réévaluation.

Les subventions d’équipement sont enregistrées en déduction de la valeur brute des immobilisations au titre desquelles elles ont été reçues.

Les frais d’entretien et de réparation sont enregistrés en charges lorsqu’ils sont encourus sauf s’ils ont pour conséquence d’augmenter de manière significative les performances de l’actif en termes de capacité, d’amélioration de la qualité ou de durée de vie.

Les immobilisations financées au moyen de contrats de location financement, telles que définies par la norme IAS 17 “Contrats de location”, sont présentées à l’actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.

La base amortissable des immobilisations corporelles est constituée du coût d’acquisition, diminué le cas échéant de la valeur résiduelle estimée. Sauf cas particulier les valeurs résiduelles sont nulles.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement sur la durée estimée de leur utilisation

- Constructions 20 ans
- Installations techniques, matériels et outillages 3 à 20 ans
- Matériels informatiques 3 à 4 ans
- Autres immobilisations corporelles 3 à 15 ans

1.9. DÉPRÉCIATION DES ÉLÉMENTS DE L’ ACTIF IMMOBILISÉ

Selon la norme IAS 36 “Dépréciation d’actifs”, la valeur d’utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l’apparition d’indices de perte de valeur, passée en revue à chaque clôture annuelle et semestrielle. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, catégorie limitée pour le groupe aux écarts d’acquisition.

Lorsque la valeur nette comptable de ces actifs devient supérieure au montant le plus élevé de leur valeur d’utilité ou de cession, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

La valeur d’utilité est fondée sur les flux de trésorerie futurs actualisés qui seront générés par ces actifs. Le prix de cession de l’actif est déterminé par référence à des transactions similaires récentes ou des évaluations réalisées par des experts indépendants dans une perspective de cession.

1.10. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS

Les actifs financiers comprennent les immobilisations financières, les actifs courants représentant les créances d'exploitation, des titres de créances ou des titres de placement, y compris les instruments dérivés, et la trésorerie.

Les passifs financiers comprennent les emprunts, les autres financements et découverts bancaires, les instruments dérivés et les dettes d'exploitation.

L'évaluation et la comptabilisation des actifs et passifs financiers sont définis par la norme IAS 39 "Instruments financiers : comptabilisation et évaluation". Cette norme a été adoptée par la Commission européenne le 19 novembre 2004, à l'exception de certaines dispositions relatives à l'application aux passifs financiers de l'option de juste valeur. Le groupe RADIAL n'est concerné par aucune des dispositions de la norme IAS 39 rejetées dans leur forme actuelle par la Commission européenne.

A. Évaluation et comptabilisation des actifs financiers

Actifs disponibles à la vente

Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation et les titres de placement. Les titres de participation représentent les intérêts du groupe dans le capital de sociétés non consolidées. Ils sont maintenus au bilan à leur coût d'acquisition que le groupe estime représenter leur juste valeur, en l'absence d'un marché actif. En cas de baisse durable de leur valeur d'utilité, une perte de valeur est constatée. La valeur d'utilité est déterminée en fonction des critères financiers les plus appropriés à la situation particulière de chaque société. Les critères généralement retenus sont : la quote-part des capitaux propres et les perspectives de rentabilité.

Prêts et créances

Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations, les autres prêts et créances. Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE). Leur valeur au bilan comprend le capital restant dû, et la part non amortie des coûts d'acquisition, surcotes ou décotes. Ils font l'objet de tests de valeur recouvrable, effectués dès l'apparition d'indices indiquant que celle-ci serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au minimum à chaque arrêté comptable. La perte de valeur est enregistrée en compte de résultat en autres produits et charges financiers.

Créances clients et autres créances courantes

Les créances clients sont comptabilisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque leur valeur d'inventaire, fondée sur la probabilité de leur recouvrement, est inférieure à la valeur comptabilisée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents de trésorerie » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles dont la valeur n'est pas soumise à l'évolution des cours boursiers. Les placements monétaires sont évalués à leur valeur de marché à la date de clôture, les variations de valeur étant enregistrées en résultat financier.

B. Évaluation et comptabilisation des passifs financiers

Dettes financières

Les dettes financières sont comptabilisées à leur valeur nominale, nette des frais d'émission connexes qui sont enregistrés progressivement en résultat financier jusqu'à l'échéance selon la méthode du taux d'intérêt effectif. En cas de couverture de variation de valeur de la dette au titre du risque de taux, le montant couvert de la dette ainsi que les instruments de couverture associés figurent au bilan à leur valeur de marché à la date de clôture ; les effets de leur réévaluation sont enregistrés dans le résultat financier de la période. En l'absence de relation de couverture, ou pour la partie inefficace des couvertures, les variations de valeur des instruments dérivés sont enregistrées en résultat financier. La dette financière nette est constituée des dettes financières à court et long terme et de la valeur de marché à la date de clôture des instruments dérivés sur risque de taux d'intérêt, sous déduction de la valeur des placements financiers et de la trésorerie à cette date.

C. Évaluation et comptabilisation des instruments dérivés

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur. Sauf exception détaillée ci-dessous, la variation de juste valeur des instruments dérivés est toujours enregistrée en contrepartie du compte de résultat. Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture de juste valeur ou de flux futurs de trésorerie :

- une couverture de juste valeur permet de couvrir le risque de variation de valeur de tout élément d'actif ou de passif, du fait de l'évolution des taux de change ;
- une couverture de flux futurs de trésorerie permet de couvrir les variations de valeur des flux futurs de trésorerie attachés à des actifs ou passifs existants ou futurs.

La comptabilité de couverture est applicable si :

- la relation de couverture est clairement définie et documentée à la date de sa mise en place ;
- l'efficacité de la relation de couverture est démontrée dès son origine, et tant qu'elle perdure.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- pour les couvertures de juste valeur d'actifs ou de passifs existants, la partie couverte de ces éléments est évaluée au bilan à sa juste valeur. La variation de cette juste valeur est enregistrée en contrepartie du compte de résultat, où elle est compensée par les variations symétriques de juste valeur des instruments financiers de couverture, dans la mesure de leur efficacité;
- pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en contrepartie de la situation nette, la variation de juste de valeur de la partie couverte de l'élément couvert n'étant pas enregistrée au bilan. La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en autres produits et charges financiers. Les montants enregistrés en situation nette sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts.

En l'absence de relation de couverture, la variation de juste valeur de ces instruments de couverture est enregistrée au compte de résultat dans le poste « autres produits et charges opérationnels ».

1.11. STOCKS

Conformément à la norme IAS 2 "Stocks", les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Le coût des stocks est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Il incorpore, sur la base d'un niveau d'activité normal, les charges directes et indirectes de production. Les coûts d'emprunt ne sont pas inclus dans le coût des stocks.

Les dépréciations de stocks sont établies le plus souvent en raison de l'obsolescence des produits concernés ou sur la base de leur perspective d'écoulement.

1.12. IMPÔTS

Conformément à la norme IAS 12 "Impôts sur le résultat", des impôts différés sont constatés sur toutes les différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs et leurs valeurs fiscales, ainsi que sur les déficits fiscaux, selon la méthode du report variable.

Le taux d'impôt retenu pour le calcul des impôts différés est celui connu à la date de clôture ; Les effets des changements de taux sont enregistrés sur la période au cours de laquelle la décision de ce changement est prise. Les économies d'impôt résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrés en impôts différés actifs et dépréciés le cas échéant, seuls les montants dont l'utilisation est probable étant maintenus à l'actif du bilan.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés. Les impôts dus au titre des réserves distribuables des filiales sont provisionnés à hauteur des distributions envisagées.

1.13. ACTIONS PROPRES

Toutes les actions propres détenues par le groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Le résultat de la cession éventuelle des actions propres est inscrit directement en capitaux propres.

1.14. PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels", une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

1.15. ENGAGEMENTS DE RETRAITES ET ASSIMILÉS

Conformément à la norme IAS 19 "Avantages du personnel", les sommes versées par Radiall à ses salariés sont évaluées suivant le régime des cotisations définies ou suivant le régime des prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies le groupe n'a pas d'autre obligation que le paiement de primes ; la charge qui correspond aux primes versées est prise en compte en résultat sur l'exercice.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, l'obligation du groupe porte sur des montants futurs. Les engagements sont évalués suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale. Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- une hypothèse de date de la retraite
- un taux d'actualisation financière ;
- un taux d'inflation ;
- des hypothèses d'augmentation de salaires et de taux de rotation du personnel.

Ces évaluations sont effectuées tous les ans sauf lorsque des modifications d'hypothèses nécessitent des chiffrages à une fréquence plus rapprochée. Les gains et pertes actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sur les engagements ou sur les actifs financiers du régime. Ces écarts sont reconnus en résultat l'année de leur constatation.

1.16. CHIFFRE D'AFFAIRES

Conformément à la norme IAS 18 "Revenus", les ventes de connecteurs sont comptabilisées en chiffre d'affaires à la date de transfert des risques et avantages liés à la propriété ; celle-ci correspond généralement à la date de livraison.

1.17. PLANS D'OPTIONS

Des options d'achat et de souscription d'actions sont accordées aux dirigeants et à certains salariés du groupe. Conformément à la norme IFRS 2 "Paiement fondé sur des actions", les options sont évaluées à la date d'octroi. Le groupe utilise pour les valoriser le modèle mathématique Black & Scholes. Les évolutions de valeur postérieures à la date d'octroi sont sans incidence sur cette évaluation initiale.

La valeur des options est notamment fonction de leur durée de vie attendue, que le groupe estime correspondre à leur période d'indisponibilité fiscale. Cette valeur est enregistrée en charges de personnel linéairement entre la date d'octroi et la date de maturité – période d'acquisition des droits – avec une contrepartie directe en capitaux propres.

1.18. RESULTAT PAR ACTION

Le résultat par action est calculé sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des actions propres inscrites en diminution des capitaux propres.

Le résultat par action après dilution est établi sur la base du nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice, sous déduction des seules actions propres pour lesquelles il est envisagé une détention de longue durée, et majoré du nombre moyen pondéré d'actions qui résulterait de la levée, durant l'exercice, des options de souscription existantes ; les fonds recueillis au titre de ces options sont présumés affectés dans ce calcul au rachat d'actions au prix du marché.

1.19. INFORMATION SECTORIELLE

RADIALL a une activité principale prépondérante qui est la fabrication de connecteurs et de composants associés trouvant leurs débouchés dans les applications électroniques. Pour répondre aux besoins de la norme IAS 14 RADIALL communique également des informations par zones géographiques.

Note 2 – Comptes consolidés au 30 JUIN 2005

2.1 EVOLUTION DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION

RADIALL a acquis début mai 2005 100% de la société AEP (située dans le Connecticut aux USA) spécialisée dans la connectique aéronautique et militaire. Cette société a été consolidée à compter du 1^{er} mai 2005. Cette acquisition n'a pas d'incidence significative sur les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2005.

2.2 PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Sociétés consolidées par intégration globale	Pays	% d'intérêt	% de contrôle
RADIALL SA	France	100%	100%
RADIALL SYSTEMS	France	90%	90%
RADIALL VENTURES CAPITAL	France	80%	80%
RADIALL LTD	Grande Bretagne	100%	100%
RADIALL G.m.b.H.	Allemagne	100%	100%
RADIALL B.V.	Pays bas	100%	100%
RADIALL A.B.	Suède	100%	100%
RADIALL ELETTRONICA SRL	Italie	100%	100%
RADIALL AMERICA INC	USA	100%	100%
JERRIK CONNECTING DEVICES INC	USA	100%	100%
RADIALL INCORPORATED	USA	100%	100%
RADIALL WATERBURY (exFuturistics)	USA	100%	100%
AEP	USA	100%	100%
RADIALL DO BRASIL	Brésil	99%	99%
RADIALL ELECTRONICS (ASIA) LTD	Hong Kong	55%	55%
RADIALL INTERNATIONAL LTD	Hong Kong	100%	100%
RADIALL PROTECTRON LTD	Inde	51%	51%
NIHON RADIALL KK	Japon	81%	81%

2.3 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Valeurs brutes en K€	31/12/2004	acquisitions	cessions	Variation de Périmètre	écarts de conversion	autres variations	30/06/2005
Frais de développement		258					258
Brevets et licences	5 009	76	(155)	18	69	76	5 093
Fonds de commerce	70						70
Autres immobilisations incorporelles	1 362				59		1 421
Total valeurs brutes	6 441	334	(155)	18	128	76	6 842

L'augmentation de la rubrique frais de développement s'explique par l'activation des charges liées à deux projets développés par la société dans le domaine aéronautique.

Amortissements et dépréciations en K€	31/12/2004	dotations	reprises	Variation de Périmètre	écarts de conversion	autres variations	30/06/2005
Frais de développement	-	-	-				-
Brevets et licences	3 920	311	(150)	5	109	1	4 196
Fonds de commerce	69	11	-		-	(11)	69
Autres immobilisations incorporelles	451	22	-		-	11	484
Total amortissements	4 440	344	(150)	5	109	1	4 749

2.4 ECARTS D'ACQUISITION

en K€	31/12/2004	acquisitions	écarts de conversion	cessions	30/06/2005
valeurs nettes	3 382	11 252	1 894	-	16 528

L'augmentation du poste est liée à la société AEP acquise en mai 2005. Cet écart d'acquisition est en cours d'analyse et fera l'objet d'une allocation définitive au 31 décembre 2005.

2.5 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Valeurs brutes en K€	31/12/2004	acquisitions	cessions	Variation de Périmètre	écarts de conversion	autres variations	30/06/2005
Terrains	851	-		272	65		1 188
Constructions	20 123	148	(34)	3 451	778	119	24 585
Immobilisations techniques	70 318	2 568	(2 511)	1 109	1 500	52	73 036
Autres immobilisations	9 738	332	(212)	78	313	(66)	10 183
Immobilisations en cours	747	748	(58)		20	(181)	1 276
Avances et acomptes	178	94	(110)		-		162
Total valeurs brutes	101 955	3 890	(2 925)	4 910	2 676	(76)	110 430

Amortissements et dépréciations en K€	31/12/2004	dotations	reprises	Variation de Périmètre	écarts de conversion	autres variations	30/06/2005
Terrains							-
Constructions	11 614	401	(27)		138	137	12 263
Immobilisations techniques	44 424	2 563	(2 299)		563	(272)	44 979
Autres immobilisations	7 307	523	(207)		238	(127)	7 734
Total amortissements	63 345	3 487	(2 533)		939	(262)	64 976

Dont locations financement en K€	31/12/2004	Acquisition / cession	Dotations	Variation de Périmètre	écarts de conversion	autres variations	30/06/2005
Terrains	38						38
Constructions	1 545		(45)				1 500
Autres Immobilisations	577		(102)				475
Valeur nette des locations financement	2 160		(147)				2 013

2.6 IMMOBILISATIONS FINANCIERES

Valeurs brutes en K€	31/12/2004	acquisitions	cessions	écarts de conversion	Variation de Périmètre	30/06/2005
Titres immobilisés	1 000	400	(1 000)			400
Autres immo. financières	214	243	(39)	28	55	501
Total valeurs brutes	1 214	643	(1 039)	28	55	901

Les immobilisations financières au 31 décembre 2004 étaient dépréciées à hauteur de 344 k € soit une valeur nette de 870 K€. Les titres provisionnés ont été cédés sur le 1^{er} semestre 2005 et la provision a été reprise. Les immobilisations financières au 30 juin 2005 ne sont pas dépréciées.

2.7 IMPOTS DIFFERES

en K€	30/06/2005	31/12/2004
Impôts différés actifs	2 389	2 207
Impôts différés passifs	5 202	5 351

Les impôts différés actifs et passifs résultent principalement des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et passifs et leurs valeurs fiscales.

2.8 STOCKS

en K€	30/06/2005	31/12/2004
Matières premières et approvisionnement	41 503	38 442
Encours de biens et services	3 573	3 862
Produits intermédiaires et finis	17 907	17 445
Total valeurs brutes	62 983	59 749
Provisions matières premières et approvisionnements et encours	(14 028)	(14 678)
Provisions produits finis	(4 666)	(4 190)
Total provisions	(18 694)	(18 868)
Total valeurs nettes	44 289	40 881
% de provisions	29.7%	31.6%

Stocks par zones géographiques

en K€	30/06/2005	31/12/2004
Europe	27 820	29 408
Amérique	11 280	7 043
Reste du monde	5 189	4 430
Total	44 289	40 881

2.9 CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

en K€	30/06/2005	31/12/2004
Clients	36 372	30 953
Provisions	(1 088)	(1 390)
Valeur nette	35 284	29 563
% de provision	3.0%	4.5%

2.10 AUTRES CREANCES

en K€	30/06/2005	31/12/2004
Créances sociales et fiscales	3 971	2 083
Charges constatées d'avance	830	797
Autres créances diverses	658	707
Total	5 459	3 587

2.11 IMPÔTS SUR LE RESULTAT

en K€	30/06/2005	31/12/2004
Impôts société (acomptes)	1 663	2 299
Carry Back	7 125	7 125
Total	8 788	9 424

2.12 PROVISIONS

Provisions en K€	31/12/2004	dotations	reprises utilisées	reprises non utilisées	écarts de conversion	30/06/2005
Provisions non courantes						
Indemnités de fin de carrière	1 271	32				1 303
Total	1 271	32	0	0	0	1 303
Provisions courantes						
Provision pour risque technique et commercial	816	226	(91)	(119)	43	875
Restructuration	961	39	(716)	(4)		280
Autres risques	338	1			14	353
Total	2 115	266	(807)	(123)	57	1 508

2.13 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES

en K€	courant	non courant de 1 à 5 ans	non courant + de 5 ans	30 06 2005	31 12 2004
Avances remboursables	192	549	57	798	658
Contrats de crédit bail	142	947	249	1 338	1 508
Crédit de trésorerie	10 351			10 351	167
Total	10 685	1 496	306	12 487	2 333
Dettes en euros	10 589	1 367	306	12 262	2 193
Dettes en us dollars					
Dettes en autres devises	96	129		225	140
Total	10 685	1 496	306	12 487	2 333

2.14 AUTRES DETTES

en K€	30 06 2005	31 12 2004
Avances reçues sur commandes	210	404
Fournisseurs immobilisations	730	426
Créditeurs divers	381	770
Dettes sociales	8 963	8 163
Dettes fiscales	1 749	1 567
Dettes diverses	997	250
Instruments financiers dérivés	686	54
Produits constatés d'avance	630	275
	14 346	11 909

2.15 INSTRUMENTS FINANCIERS

	Nominal en K\$	Valeur de marché en K€
Options de change		
Achat de put USD	11 000	26
Vente de call USD	19 100	(629)
Achat terme accumulateur USD	1 000	(83)
Total		(686)

Les couvertures optionnelles ont toutes une échéance inférieure à 12 mois.

2.16 CHIFFRE D' AFFAIRES PAR ZONE GEOGRAPHIQUE

en M€	juin-05		déc-04		juin-04	
	en M €	En %	en M €	En %	en M €	En %
France	17.5	20.8%	35.1	21.5%	16.8	19.9%
Autres pays d'Europe	25.0	29.7%	53.0	32.5%	29.8	35.3%
Amérique du nord	25.9	30.8%	44.5	27.3%	22.3	26.4%
Reste du monde	15.7	18.7%	30.6	18.8%	15.6	18.5%
Total	84.1	100.0%	163.2	100.0%	84.5	100.0%

2.17 EFFECTIF ET FRAIS DE PERSONNEL

en K€	juin-05	Déc-04	juin-04
Personnel extérieur	2 457	6 326	3 284
Salaires	20 667	39 086	19 628
Charges sur salaires	8 901	14 785	7 950
Stocks options	17	74	38
Total	32 042	60 271	30 900
France	21 814	41 223	21 780
International	10 228	19 048	9 120
Total	32 042	60 271	30 900

Effectifs moyens	juin-05		déc-04		juin-04	
	interne	externe	interne	externe	interne	externe
France	992	93	1 000	143	993	159
International	776	263	613	241	609	241
Total des effectifs moyens	1 768	356	1 613	384	1 602	400

2.18 FRAIS DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

en K€	30-juin-05
Total des dépenses engagées	7 335
Frais de développement activés	(258)
Frais non activés	7 077
Amortissements des frais de développement antérieurement activés	0
Total	7 077

Les frais de développement activés correspondent principalement à des frais de personnel

2.19 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS

en K€	juin-05	déc-04	juin-04
Résultat de change	701	(814)	366
Résultat de cession d'actifs	79	1 445	37
Subventions	172		6
Autres produits et charges	(104)	(354)	(110)
Total	848	277	299

2.20 DOTATIONS ET REPRISES DE PROVISIONS

en K€	juin-05	déc-04	juin-04
Provisions sur actifs immobilisés	139	393	187
Provisions sur stocks	622	777	(544)
Provisions sur actifs circulants	367	(395)	(18)
Provisions pour risques	1	(182)	20
Total	1 129	593	(355)

2.21 IMPOTS SUR LES BENEFICES

ANALYSE DE LA CHARGE D'IMPOT

en K€	juin-05	déc-04	juin-04
Impôts exigibles	(1 079)	(1 917)	648
Impôts différés	525	1 607	(783)
Total des impôts	(554)	(310)	135

ANALYSE DE L'ECART ENTRE L'IMPOSITION THEORIQUE ET L'IMPOSITION EFFECTIVE

en K€	juin-05	déc-04	juin-04
Résultat avant impôts	4 381	5 557	3 985
Impôts théoriques aux taux applicables dans chaque pays	(1 097)	(1 110)	(1 039)
Impacts des charges non déductibles et des revenus non taxables	(116)	(47)	58
Effet des variations de taux d'impôt	86	146	0
Impôts différés non constatés sur les déficits de la période	(46)	(335)	(53)
Constatation de produits d'impôts non activés antérieurement	797	825	1 078
Autres	(178)	211	91
Charges d'impôts	(554)	(310)	135

Note 3 - Effets de la première application des IFRS sur les états financiers consolidés

Les comptes IFRS 2004 sont établis conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 “Première application du référentiel IFRS” suivant les normes IFRS/IAS applicables au 1^{er} janvier 2005, telles qu’elles sont publiées au 31 décembre 2004. En particulier, les comptes IFRS 2004 sont établis conformément aux normes :

- IAS 39 “Instruments financiers : comptabilisation et évaluation”, le groupe n’étant concerné par aucune des dispositions de cette norme rejetées dans leur forme actuelle par la Commission européenne ;
- IFRS 2 “Paiement fondé sur des actions”. Publiée par l’IASB le 19 février 2004, cette norme a été adoptée par la Commission européenne le 7 février 2005.

Le Groupe a choisi d’appliquer les normes IAS 32 et IAS 39 à compter du 1^{er} janvier 2004.

3.1. MODALITÉS DE PREMIÈRE APPLICATION DES IFRS

A. Principe général

Le groupe doit appliquer rétrospectivement sur toutes les périodes présentées et sur son bilan d’ouverture les principes comptables qui sont en vigueur à la date de clôture des premiers états financiers IFRS. En conséquence, le bilan d’ouverture IFRS au 1^{er} janvier 2004 intègre les principales divergences suivantes par rapport au bilan au 31 décembre 2003 présenté selon le règlement CRC 99-02 :

- élimination des actifs et passifs comptabilisés sous le précédent référentiel qui ne répondent pas aux définitions ou critères de comptabilisation des IFRS ;
 - comptabilisation et évaluation selon les IFRS de tous les actifs et passifs qui répondent aux définitions et critères de comptabilisation de ces normes, y compris ceux qui n’étaient pas comptabilisés sous le précédent référentiel ;
 - reclassement éventuel de certaines rubriques du bilan conformément aux IFRS.
- L’incidence de ces ajustements est comptabilisée directement en contrepartie des capitaux propres d’ouverture.

B. Options de première application retenues par le groupe

IFRS1 prévoit qu’un premier adoptant puisse déroger à certaines normes IFRS (essentiellement pour éviter une adoption rétroactive de certaines normes). Le groupe a analysé les traitements possibles et a choisi d’opter pour les exemptions suivantes :

- Les regroupements d’entreprises antérieurs au 1^{er} janvier 2004 ne sont pas retraités.
- Les écarts de conversion constitués au 1^{er} janvier 2004 ne sont plus reconnus en tant que composante distincte de la situation nette et ne seront pas repris ultérieurement en résultat lors de la sortie de l’entité étrangère.

Le Groupe n’a pas retenu les autres exemptions possibles selon IFRS1. Notamment, le groupe n’a pas utilisé l’option d’évaluation de certains actifs corporels et incorporels à la juste valeur dans le bilan d’ouverture.

3.2. IMPACT DE LA TRANSITION SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Une réconciliation des capitaux propres tels que publiés en normes françaises avec ceux incluant l'application des normes internationales à compter du 1^{er} janvier 2004 est présentée ci-dessous :

<i>en milliers d'euros</i>	<i>Note</i>	Total	Part du groupe	Minoritaires
Situation nette consolidée publiée		102 197	99 959	2 238
Immobilisations corporelles	3.31	19 420	19 057	363
Instruments financiers	3.32	(448)	(448)	
Actions propres	3.35	(862)	(862)	
Autres ajustements	3.35	118	120	(2)
Effet Impôt des ajustements IAS ci-dessus	3.33	(6 707)	(6 664)	(43)
Impact de la transition		11 521	11 203	318
Situation nette consolidée IFRS		113 718	111 162	2 556

Des réconciliations des états consolidés publiés en normes françaises et des états consolidés en normes IFRS sont présentées ci-après pour :

- le compte de résultat de l'exercice 2004,
- le compte de résultat du 1^{er} semestre 2004,
- le bilan à la date de transition aux normes IFRS, à savoir le 1^{er} janvier 2004,
- le bilan au 31 décembre 2004.

RECONCILIATION DU COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2004

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2004

<i>En Milliers d'Euros</i>	Publié normes françaises	Recl.	IAS 16	IAS 38	IAS 39	IAS 12	Autres	Retraité IFRS
<i>Notes</i>		3.36	3.31	3.34	3.32	3.33	3.35	
CHIFFRE D' AFFAIRES	163 099			84				163 183
Redevances licences		125						125
Autres produits exploitation	6 999	(6 999)						0
Autres produits de l'activité		1 097						1 097
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	170 098	(5 777)	0	84	0	0	0	164 405
Achats consommés	(52 293)	(192)		96				(52 389)
Variation des Stocks d'en cours et de produits finis	(109)							(109)
Frais de personnel	(54 598)	(5 600)					(73)	(60 271)
Charges externes	(42 613)	6 472					517	(35 624)
Impôts et taxes	(4 173)							(4 173)
Autres produits & charges opérationnels		280	(444)		441			277
Dotations aux amortissements & provisions	(11 182)	11 182						0
Dotations aux amortissements		(7 594)	797	(96)			(369)	(7 262)
Dotations & reprises de provisions		50	13	782				845
RESULTAT OPERATIONNEL	5 130	(1 179)	366	866	441	0	75	5 699
Produits de Trésorerie		367		(84)				283
Coût de l'endettement financier Brut		(214)					(38)	(252)
Coût de l'endettement financier net	0	153	0	(84)	0	0	(38)	31
Résultat financier	(1 118)	1 118						0
Résultat exceptionnel	536	(536)						0
Amortissement s écarts acquisitions	(782)	782						0
Autres produits et charges financiers		(75)					(98)	(173)
Charges d'impôt	116	(263)				(163)		(310)
RESULTAT NET	3 882	0	366	782	441	(163)	(61)	5 247
Résultat des minoritaires	648		90	2		(17)	(2)	721
Résultat part du groupe	3 234		276	780	441	(146)	(59)	4 526

RECONCILIATION DU COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2004

COMPTE DE RESULTAT AU 30 JUIN 2004

<i>En Milliers d'Euros</i>	Publié CRC 99- 02	Recl. 3.36	IAS 16 3.31	IAS 38 3.34	IAS 39 3.32	IAS 12 3.33	Autres 3.35	Retraité IFRS
<i>Notes</i>								
CHIFFRE D' AFFAIRES	84 548			37				84 585
Redevances licences		80						80
Autres produits exploitation	5 320	(5 320)						0
Autres produits de l'activité		567						567
PRODUITS DES ACTIVITES ORDINAIRES	89 868	(4 673)	0	37	0	0	0	85 232
Achats consommés	(34 713)	6 171		42				(28 500)
Variation des Stocks d'en cours et de produits finis	2 827							2 827
Frais de personnel	(28 108)	(2 751)					(41)	(30 900)
Charges externes	(18 867)	(76)					259	(18 684)
Impôts et taxes	(2 047)							(2 047)
Autres produits & charges opérationnels		(3)	(30)		332			299
Dotations aux amortissements & provisions	(5 965)	5 965						0
Dotations aux amortissements		(3 952)	330	(42)			(184)	(3 848)
Dotations & reprises de provisions		(681)	22	395				(264)
RESULTAT OPERATIONNEL	2 995	0	322	432	332	0	34	4 115
Produits de Trésorerie		65		(37)				28
Coût de l'endettement financier Brut		(99)					(21)	(120)
Coût de l'endettement financier net	0	(34)	0	(37)	0	0	(21)	(92)
Résultat financier	196	(196)						0
Résultat exceptionnel	36	(36)						0
Amortissement écarts acquisitions	(395)	395						0
Autres produits et charges financiers		135					(174)	(39)
Charges d'impôt	586	(265)				(186)		135
RESULTAT NET	3 418	(1)	322	395	332	(186)	(161)	4 119
Résultat des minoritaires	385		46	1		(5)	(1)	426
Résultat part du groupe	3 033	(1)	276	394	332	(181)	(160)	3 693

RECONCILIATION DU BILAN AU 1^{er} JANVIER 2004

BILAN AU 1er JANVIER 2004

<i>En Milliers d'Euros</i>	Publié CRC 99-02	Recl.	IAS 16	IAS 38	IAS 39	IAS 12	Autres	Retraité IFRS
<i>Notes</i>		3.36	3.31	3.34	3.32	3.33	3.35	
Ecart d'acquisition	3 611							3 611
Immobilisations incorporelles	682		754	890				2 326
Immobilisations corporelles	22 625	(792)	18 666				470	40 969
Immobilisations Financières	1 213							1 213
Impôts différés actifs		2 536				(335)		2 201
ACTIFS NON COURANTS	28 131	1 744	19 420	890	0	(335)	470	50 320
Stocks	43 756			(890)				42 866
Créances clients	28 562							28 562
Autres créances	16 697	(11 125)			56			5 628
Impôts sur le résultat		8 589						8 589
Actions propres	862						(862)	0
Trésorerie et équivalents	18 766							18 766
ACTIFS COURANTS	108 643	(2 536)	0	(890)	56	0	(862)	104 411
TOTAL ACTIF	136 774	(792)	19 420	0	56	(335)	(392)	154 731
Capital	3 381							3 381
Primes	11 211							11 211
Réserves consolidées et résultat	85 367		19 057		(448)	(6 664)	(743)	96 569
Ecart de conversion								0
Intérêts minoritaires	2 238		363			(43)	(1)	2 557
CAPITAUX PROPRES	102 197	0	19 420	0	(448)	(6 707)	(744)	113 718
Impôts différés passifs		205				6 372		6 577
Dettes financières LT	2 076	(231)					349	2 194
Provisions non courantes	4 225	(3 005)						1 220
PASSIFS NON COURANTS	6 301	(3 031)	0	0	0	6 372	349	9 991
Dettes financières CT		231						231
Dettes fournisseurs	15 563							15 563
Autres dettes	12 713	(1 221)			504		3	11 999
Provisions courantes		2 010						2 010
Impôts sur le résultat		1 219						1 219
PASSIFS COURANTS	28 276	2 239	0	0	504	0	3	31 022
TOTAL PASSIF	136 774	(792)	19 420	0	56	(335)	(392)	154 731

RECONCILIATION DU BILAN au 31 DECEMBRE 2004

BILAN AU 31 DECEMBRE 2004

<i>En Milliers d'Euros</i>	Publié CRC 99-02	Recl.	IAS 16	IAS 38	IAS 39	IAS 12	Autres	Retraité IFRS
<i>Notes</i>		3.36	3.31	3.34	3.32	3.33	3.35	
Ecart d'acquisition	2 733			649				3 382
Immobilisations incorporelles	455		752	794				2 001
Immobilisations corporelles	19 701	(477)	18 809				577	38 610
Immobilisations Financières	870							870
Impôts différés actifs		3 866				(1 659)		2 207
ACTIFS NON COURANTS	23 759	3 389	19 561	1 443	0	(1 659)	577	47 070
Stocks	41 675			(794)				40 881
Créances clients	29 563							29 563
Autres créances	16 832	(13 291)			46			3 587
Impôts sur le résultat		9 424						9 424
Actions propres	1 047						(1 047)	0
Trésorerie et équivalents	24 621							24 621
ACTIFS COURANTS	113 738	(3 867)	0	(794)	46	0	(1 047)	108 076
TOTAL ACTIF	137 497	(478)	19 561	649	46	(1 659)	(470)	155 146
Capital	3 381							3 381
Primes	11 211							11 211
Réserves consolidées et résultat	83 793		19 473	196	(448)	(6 762)	302	96 554
Ecart de conversion			(606)	(329)		156	(1 059)	(1 838)
Résultat part du groupe	3 234		276	780	440	(146)	(58)	4 526
Intérêts minoritaires	2 490		418	2		(55)	(3)	2 852
CAPITAUX PROPRES	104 109	0	19 561	649	(8)	(6 807)	(818)	116 686
Impôts différés passifs		203				5 148		5 351
Dettes financières LT	1 990	(230)					343	2 103
Provisions non courantes	4 067	(2 796)						1 271
PASSIFS NON COURANTS	6 057	(2 823)	0	0	0	5 148	343	8 725
Dettes financières CT		230						230
Dettes fournisseurs	13 726							13 726
Autres dettes	13 605	(1 755)			54		5	11 909
Provisions courantes		2 115						2 115
Impôts sur le résultat		1 755						1 755
PASSIFS COURANTS	27 331	2 345	0	0	54	0	5	29 735
TOTAL PASSIF	137 497	(478)	19 561	649	46	(1 659)	(470)	155 146

3.3. DIFFERENCES ENTRE LES NORMES SUIVIES PAR LE GROUPE (NORMES FRANÇAISES) ET LES NORMES INTERNATIONALES (IAS/IFRS)

Conformément aux dispositions IFRS, les retraitements liés au passage aux normes IFRS ont été établis de manière rétrospective. Les impacts au 1^{er} janvier 2004 ont été portés en diminution ou augmentation des réserves consolidées. Les exceptions à un retraitement rétrospectif sont signalées au paragraphe 3.1 B de la présente note.

3.31 IAS 16 - Immobilisations corporelles

Le principal impact de l'application de la norme IAS 16 « Immobilisations corporelles » a été de retenir, rétrospectivement, au titre des durées d'amortissement des durées d'utilité au lieu de durées généralement admises. Ce changement a eu pour conséquence d'augmenter significativement la durée moyenne d'amortissement des actifs corporels et de certains actifs incorporels (logiciels).

En conséquence les réserves consolidées (avant prise en compte de l'impôt) et la valeur nette des immobilisations ont augmenté d'un montant de 19.420K€ au 1^{er} janvier 2004

En ce qui concerne le compte de résultat, les impacts sont les suivants :

- une diminution de la charge d'amortissements d'un montant de 797K€ pour l'année 2004 et de 330K€ au titre du 1^{er} semestre 2004 ;
- une diminution des résultats sur cessions d'actifs (classés en « Autres produits et charges opérationnels ») de 444K€ pour l'année 2004 et de 30K€ au titre du 1^{er} semestre 2004.

3.32 IAS 39 - Instruments financiers

L'application de la norme IAS 39 « Instruments financiers comptabilisation et évaluation », adoptée par le Groupe à compter du 1^{er} janvier 2004, a eu pour conséquence de comptabiliser en valeur de marché les instruments financiers que RADIALL utilise pour couvrir ses flux et opérations en devises. La société a décidé retenir le principe d'évaluation en juste valeur de l'intégralité des instruments de couverture en devises en constatant la variation de juste valeur entre deux périodes au compte de résultat, renonçant donc à bénéficier de la comptabilité de couverture.

L'impact de cette évaluation à la juste valeur des instruments de couverture de change a conduit le Groupe à minorer la situation nette au 1^{er} janvier 2004 de 448K€.

L'impact sur le compte de résultat s'est traduit par un profit de 441K€ au titre de l'année 2004 et un profit de 332K€ au titre du 1^{er} semestre 2004.

3.33 IAS 12 - Effets d'impôt sur les ajustements IAS

Le Groupe a enregistré des impôts différés sur tous les ajustements IFRS ayant créé une différence temporaire entre la base comptable et la valeur taxable des actifs et passifs.

3.34 IAS 38 - Immobilisation incorporelles

La norme IAS 38 « Actifs incorporels » a impliqué trois types de retraitements :

La suppression de l'amortissement des écarts d'acquisition, en effet les actifs à durée de vie indéterminée ne sont plus amortis mais font maintenant l'objet d'un test de dépréciation au moins une fois par an. En application de l'option ouverte par IFRS1 « première adoption des normes internationales d'information financière » les regroupements d'entreprises antérieurs à la date de transition n'ont pas été retraités. Ceci revient donc à figer la valeur des écarts d'acquisition au 1^{er} janvier 2004. L'arrêt de l'amortissement des écarts d'acquisition a amélioré le résultat consolidé du Groupe de 782K€ au 31 décembre 2004 et de 395K€ au 30 juin 2004.

L'application de la norme IAS 38 a entraîné la comptabilisation d'un actif incorporel d'un montant de 890 K€ au titre d'une contribution financière aux frais de développement réalisés en commun avec une autre société. Cet actif, précédemment enregistré en en-cours de prestations de services, est amorti au fur et à mesure des produits livrés. Ce reclassement est sans impact sur la situation nette consolidée du groupe au 1^{er} janvier 2004.

Le troisième type de retraitement concerne les frais de développement qui sont désormais obligatoirement activés s'ils satisfont à certains critères (voir paragraphe 1.5). L'analyse des principaux projets antérieurs à la date de transition n'a pas permis d'activer de frais de développement en raison, d'une part de l'insuffisance de précisions concernant les dates auxquelles les différentes étapes de qualification ont été atteintes et d'autre part, d'un suivi des coûts engagés non complètement fiabilisé. Au cours de l'exercice 2004, RADIALL a amélioré le suivi des projets de recherche et développement pour être en mesure d'appliquer la norme IAS 38 dès 2005.

3.35 Autres Normes : IAS 32 - IFRS 2 - IAS 17

Les autres normes ayant un impact sur les comptes sont :

- a) IAS 32 « Instruments financiers, informations à fournir et présentation »

RADIALL SA détient des actions propres à deux fins:

- couvrir des plans d'options d'achat d'actions accordés à des salariés, dirigeants ou mandataires sociaux de la société.

- animer le cours de l'action. Un contrat passé avec un intermédiaire indépendant spécifie des cours minimum de vente et maximum d'achat. Les décisions d'achat ou de vente de ces actions sont de la responsabilité de l'intermédiaire sans aucune intervention de RADIALL.

Les normes comptables françaises autorisent la comptabilisation de ces actions à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition. Une provision est enregistrée en résultat pour les pertes latentes sur ces actions. Les variations de provisions sont enregistrées en charges ou produits financiers.

En IAS, les actions propres sont systématiquement comptabilisées à l'acquisition en diminution des fonds propres et les variations de valeur ne sont pas enregistrées. Lorsque ces actions propres sont cédées, la différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur au jour de la cession est enregistrée en variation des capitaux propres.

Au 31 décembre 2003 et au 31 décembre 2004, le groupe détenait des actions propres à son actif pour un montant net de respectivement 862 K€ et 1.047 K€. L'impact sur les capitaux propres du groupe en normes IAS a donc été une diminution de 862 K€ au 31 décembre 2003 et de 1.047 K€ au 31 décembre 2004. La neutralisation des résultats de cession et des provisions pour dépréciation constatées en normes françaises sur ces actions propres a conduit la société à minorer le résultat IAS de 98K€ au 31 décembre 2004 et de 174K€ au titre du 1^{er} semestre 2004

b) IFRS2 « paiement sur base d'actions »

La norme impose de comptabiliser une charge de personnel égale à la juste valeur des services rendus par les employés en contrepartie des instruments de capitaux propres reçus. Dans le cas des plans d'option de souscription d'actions, le Groupe a chiffré la charge compensatoire à la date d'attribution en application du modèle de valorisation décrit au paragraphe 1.17. L'incidence de cette norme est nulle sur les capitaux propres au 1^{er} janvier 2004 dans la mesure où cette charge de rémunération différée est comptabilisée en contrepartie d'une augmentation des réserves consolidées. La charge sur l'année 2004 est de 73K€ et de 39 K€ au titre du 1^{er} premier semestre 2004.

c) IAS 17 « Contrats de location »

RADIALL retraitait les contrats de crédit-bail et notamment un crédit-bail immobilier concernant l'usine de Château-Renault. L'analyse des contrats de locations du groupe a permis de qualifier certains contrats comme contrat de location financement. Il s'agit principalement de matériels informatiques.

L'impact de ces retraitements est une augmentation de la situation nette d'ouverture de 122 K€ au 1er janvier 2004. En contrepartie des actifs immobilisés ont été reconnus pour une valeur nette de 470K€ et une dette financière pour 349K€ dans le bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2004. Au 31 décembre 2004, l'impact de ce retraitement sur les actifs immobilisés est de 577K€ et de 343K€ au titre des dettes financières. L'impact de cette norme sur le compte de résultat (remplacement d'une charge de location par une charge d'amortissement et des frais financiers) est positif de 52K€ au premier semestre 2004 et de 110K€ pour l'ensemble de l'année.

3.36 Reclassements

Les principaux reclassements du bilan concernent la ventilation des postes d'actifs et passifs suivant la notion de courant/non courant. Un actif ou un passif étant considéré comme non courant si l'échéance de son dénouement est supérieure à 12 mois.

D'autre part les actifs et passifs d'impôts sont désormais en lecture directe dans le bilan et ventilés entre impôts différés et impôts exigibles.

En ce qui concerne le compte de résultat les principaux reclassements ont été les suivants :

- Reclassement des reprises de provisions, transferts de charges et productions immobilisées dans les postes de charges concernées.
- Reclassement des frais de personnel intérimaires de la rubrique « charges externes » à la rubrique « frais de personnel ».

- Ventilation du résultat financier dans les rubriques « autres produits et charges opérationnel » pour le résultat de change, « coût de l'endettement financier net » pour la charge d'intérêt financier sur les dettes financières, « produits de trésorerie » et « autre produits et charges financiers ».
- Reclassement du résultat exceptionnel vers les rubriques « autres produits et charges opérationnels » pour les résultats sur cession d'actif et les postes de charges concernées pour le reliquat.

4. IMPACT DES RETRAITEMENTS IFRS SUR LE TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

La majorité des retraitements IFRS est sans impact sur les flux de trésorerie du Groupe (écritures enregistrant des variations de juste valeur sans contrepartie de trésorerie).

VI. Rapport des commissaires aux comptes sur l'examen limité des comptes semestriels consolidés arrêtés au 30 juin 2005.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité du tableau d'activité et de résultats présenté sous la forme de comptes semestriels consolidés de la société Radiall, relatifs à la période du 1^{er} janvier au 30 juin 2005, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés ont été établis sous la responsabilité du Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Dans la perspective du passage au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, pour l'établissement des comptes consolidés de l'exercice 2005, les comptes semestriels consolidés ont été préparés pour la première fois en appliquant les principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, sous la forme de comptes intermédiaires tels que définis dans le règlement général de l'AMF. Ils comprennent à titre comparatif des données relatives à l'exercice 2004 et au premier semestre 2004 retraitées selon les mêmes règles.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences limitées conduisant à une assurance, moins élevée que celle résultant d'un audit, que les comptes semestriels consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit, mais se limite à mettre en œuvre des procédures analytiques et à obtenir des dirigeants et de toute personne compétente les informations que nous avons estimées nécessaires.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés au regard d'une part, des règles de présentation et d'information applicables en France et, d'autre part, des principes de comptabilisation et d'évaluation des normes IFRS adoptées dans l'Union européenne, tels que décrits dans la note 1 de l'annexe.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 1 de l'annexe qui expose :

- les options retenues pour la présentation des comptes semestriels consolidés, qui n'incluent pas toutes les informations de l'annexe exigées par le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne,
- les raisons pour lesquelles l'information comparative qui sera présentée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2005 et dans les comptes consolidés semestriels au 30 juin 2006 pourrait être différente des comptes joints au présent rapport.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport semestriel commentant les comptes semestriels consolidés sur lesquels a porté notre examen limité.
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés.

Fait à Paris-La Défense et Antony, le 28 septembre 2005

Les commissaires aux comptes :

Christian Comerman : CHRISTIAN COMERMAN ;

Mazars & Guérard : DENIS GRISON.



RADIALL SA
101, rue Philibert Hoffmann
93116 Rosny-sous-Bois
Tél. + 33 1 49 35 35 35 - Fax + 33 1 48 54 63 63
www.radiall.com